

mais tout en conservant l'intervention directe sur le terrain.

La richesse de BirdLife est justement de conjuguer l'action des millions de bénévoles et experts sur le terrain, avec un travail scientifiquement solide et politiquement visionnaire au niveau national, européen et global.

Notre travail a montré des résultats positifs importants. Dans les Açores, par exemple, le partenaire portugais de BirdLife, SPEA, a réussi, avec l'aide de la Commission européenne et des autorités locale, à éradiquer les espèces invasives qui menaçaient le Bouvreuil des Açores d'extinction et à recréer son habitat naturel. Cela s'est traduit par une spectaculaire augmentation du nombre de couples de Bouvreuil des Açores, qui est passé de 80 à 300 en seulement deux ans.



Le bouvreuil des Açores (*Pyrrhula murina*)
© Cazeribeiro

Dernièrement, nous nous sommes engagés dans des partenariats d'entreprises avec le secteur d'extraction des ressources naturelles, afin d'éviter ou de limiter l'impact de leurs activités dans des zones naturelles protégées ou importantes pour la biodiversité et les oiseaux, mais aussi pour les aménager, pendant et après l'exploitation, de façon à améliorer la richesse en biodiversité de ces sites. Pour cela nous aurons besoin à la fois d'un dialogue avec les dirigeants des entreprises, mais aussi d'un travail sur le terrain des membres de BirdLife, et de Natagora pour certains projets.

Même si les horizons nationaux et internationaux restent sombres, avec une crise financière qui aura forcément un impact sur notre combat pour la nature et les oiseaux, je suis confiant dans le fait que la passion, l'énergie, l'intelligence de nos membres, et la compétence technique et politique du réseau BirdLife, nous permettront de réussir et d'éviter qu'encore plus d'espèces soient menacées par un développement économique et humain peu sensible à la nature et à ses bénéfices.

Cela nous permettra de continuer à trouver dans la nature et la biodiversité les sources d'inspiration qui nous mèneront vers un futur meilleur et vers de nouveaux horizons. Comme les oiseaux, qui depuis toujours nous ont inspiré l'envie du vol, matériel et spirituel.



Angelo Caserta
Directeur Regional
de BirdLife
Europe

LA FONDATION WALLONNE POUR LA CONSERVATION DES HABITATS

La protection de la nature a démarré en flèche en Belgique vers le milieu du siècle passé. Les premiers efforts se sont portés vers la sauvegarde de nos sites les plus remarquables, déjà répertoriés par Jean Massart avant la Première Guerre Mondiale, par la création d'un réseau de réserves naturelles, auxquelles une pérennité et une gestion écologique appropriée étaient garanties.

Tant le monde associatif que les pouvoirs publics se sont attelés à cette tâche en la poursuivant avec succès, appuyés par une opinion publique de plus en plus engagée. Les réserves naturelles et autres territoires protégés couvrent moins de 20% de notre territoire. Considérées comme les joyeux de la Couronne de notre patrimoine naturel, ces sites ne sont pourtant qu'une part minime du capital nature à préserver dont une autre, considérable, est aux mains des propriétaires privés.

Quelques-uns d'entre eux se sont groupés pour constituer une Fondation pour la Conservation des Habitats.

Nous sommes en 1993. Les adhérents souscrivent à une charte de gestion écologique, tout en préservant leurs droits de propriétaire englobant celui d'exploiter, de chasser et de pêcher.

Une équipe d'experts en diverses matières est à leur disposition pour tout problème de gestion.



Enfin, chaque année, alternativement en région flamande et en région wallonne* un prix de l'Environnement est décerné à une réalisation majeure en matière d'aménagement et de gestion écologique favorisant la biodiversité, récompense décernée après une évaluation sur place par un jury d'experts indépendants.

Ce prix d'un montant de 20.000 € est considéré, à juste titre, comme le plus prestigieux à ce jour dans le domaine de la Conservation de la Nature. Son volet financier est généreusement assuré par la Fondation Inbev. Baillet-Latour.

Pour tous renseignements: y compris les formulaires d'inscription qui sont disponibles au siège de la Fondation belge pour la Conservation des Habitats ASBL
Boulevard St Michel 53 - 1040 Bruxelles
Tél. 02/736.43.29
www.conservation.des.habitats.be

Edgar Kesteloot



* attribué consécutivement à Jean Delacre pour la réserve de Doische et à Philippe Roisin pour l'aménagement du domaine St Roch.

